

Procès-verbal de la Réunion du Comité de Pilotage de l'ITIE-Guinée du 10 août 2023

Le **jeudi 10 août 2023** s'est tenue la réunion du Comité de pilotage de l'ITIE-Guinée dans la salle de conférence du Ministère des Mines et de la Géologie sous la Présidence de **Monsieur Bachir CAMARA**, président dudit comité.

- **Mr DIABY** : Bonjour tout le monde. Quelques-uns étaient là mais ils sont repartis parce qu'ils n'avaient pas vu le message repoussant l'heure de la réunion à **14h00**. Mais ce n'est pas grave nous allons quand même tenir notre réunion. Je vais donc passer la parole à monsieur le président pour l'ouverture des travaux.

Ouverture de la séance par le Président du Comité de pilotage.

- **Monsieur Bachir CAMARA** : Merci Mr DIABY et Bonjour à tout le monde
Nous avons à l'ordre du jour les points suivants :

- 1- Approbation du Procès-Verbal de la réunion du Comité de Pilotage du 06 juillet 2023 ;**
- 2- Examen et adoption de l'étude sur l'analyse de la mise en œuvre de la divulgation des contrats miniers en République de Guinée;**
- 3- Compte rendu de la délégation de l'ITIE-Guinée à la Conférence mondiale de l'ITIE à Dakar ;**
- 4- Divers.**

Est-ce que tout le monde est d'accord sur cet ordre du jour ou y a-t-il des amendements à faire ?

Je voudrais simplement vous informer que le vice-président ne sera pas là aujourd'hui parce qu'il est membre du comité de négociation avec les syndicalistes, et moi-même je ne pourrais pas terminer la réunion d'aujourd'hui avec vous car, je viens juste de recevoir un appel de la présidence où je dois participer à une réunion.

Nous allons donc valider l'ordre du jour s'il n'y a aucun élément à rajouter.

Aucun membre n'ayant levé la main pour un éventuel amendement, l'ordre du jour est approuvé.

« L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents ».

1. Approbation du Procès-verbal de la réunion du Comité de pilotage du 06 juillet 2023 ;

- **Mr Bachir CAMARA** : Je vais passer la parole à Mr. SYLLA pour la lecture du résumé du Procès-verbal de la réunion du 06 juillet 2023, qui est le premier point de l'ordre du jour.

- **Mr René-Maurice SYLLA** : Merci Monsieur le président, je vais donc lire le résumé du PV de la réunion du Comité de Pilotage du 06 juillet 2023.

« Lecture du résumé du PV de la réunion du 06 juillet 2023 ».

- **Mr Bachir CAMARA** : Merci beaucoup Mr SYLLA pour cette lecture du résumé du PV. Est-ce qu'il y a des observations par rapport à ce PV, si ce n'est pas le cas est-ce qu'on peut l'approuver ?

« Approbation du résumé par le Comité de Pilotage à l'unanimité ».

Ce qui nous permet donc d'aborder le second point de l'ordre du jour qui est **l'Examen et l'adoption de l'étude sur l'analyse de la mise en œuvre de la divulgation des contrats miniers en République de Guinée**. C'est un sujet très important pour lequel il faudrait être très attentif.

- **Mr DIABY** : On a sollicité le concours du Conseiller juridique du Ministre des Mines et de la Géologie. Il a promis d'être là et sa présence est nécessaire. C'est lui qui doit nous donner son avis sur la qualité des informations contenues dans le document.

- **Mr Bachir CAMARA** : Le Conseiller juridique n'est pas là, mais il arrive bientôt, on va donc passer à un autre point en attendant, qui est le **Compte rendu de la délégation de l'ITIE-Guinée à la Conférence mondiale de l'ITIE à Dakar**. La parole est donc à Mr SYLLA René Maurice pour ce compte rendu, les autres membres de la délégation pourraient apporter leur contribution sur le sujet.

3- Compte rendu de la délégation de l'ITIE-Guinée à la Conférence mondiale de l'ITIE à Dakar ;

- **Mr SYLLA René Maurice** : Merci encore de me redonner la parole que je prends au nom de la délégation de l'ITIE – Guinée à la Conférence mondiale de Dakar.

« Lecture du rapport de mission de Dakar »

- **Mr Moussa Iboun CONTE remplaçant le Président du Comité de Pilotage :**

Merci nous venons de suivre la lecture du rapport de la mission de l'ITIE-Guinée à la conférence mondiale de l'ITIE à Dakar par Mr René Maurice SYLLA au nom de la délégation Guinéenne. Pour ma part le rapport est riche dans ses mots plein d'informations mais il serait aussi important de faire un focus sur les thèmes abordés pour que nous autres absents puissions être mieux informés. Pour le reste je crois que le travail est bien fait.

La parole est donnée à ceux ou celles qui voudraient faire des commentaires sur ce rapport.

- **Mr Oumar Kana DIALLO :** Merci beaucoup Mr CONTE. Je vais commencer par remercier et féliciter la délégation. Alors, j'ai quelques préoccupations à savoir quel est le niveau de participation du Gouvernement en terme de soutien pour faciliter notre représentativité à cette importante rencontre ? Est-ce qu'on n'était pas là-bas en sous nombre par rapport aux différents panels ? Je le dis par expérience pour avoir assisté à plusieurs rencontres à l'international où la délégation Guinéenne était représentée par deux ou trois personnes par rapport aux autres pays fortement représentés leur permettant ainsi de participer à plusieurs panels à la fois. Aussi, est-ce que c'est par manque d'information que les Autorités guinéennes n'ont pas pu effectuer le déplacement ? Cela y va dans la résolution des problèmes liés au financement pérenne de l'ITIE. Si les Autorités ne sont pas engagées à accompagner l'ITIE dans un tel processus, le problème de financement de l'ITIE ne sera jamais résolu. Je vous remercie.

- **Mr Kabinet DIANE :** C'est la deuxième fois que ce rapport est présenté et ce sont les mêmes éléments qui étaient formulés à savoir la sous représentativité, l'absence des Autorités à un niveau stratégique au forum. J'aurais souhaité que le rapport intègre quelques images de la participation du pays. Il n'y a que la photo du CA de l'ITIE alors que, comme on le dit la Guinée avait aussi son stand qu'il fallait intégrer ainsi que les photos de la participation Guinéenne dans les sessions thématiques, ça permet de rendre le rapport beaucoup plus digeste. Je vous remercie.

- **Mr Abdoulaye SOUMAH :** La dernière fois c'était un bref compte rendu et cette fois-ci c'est un rapport qui est présenté donc ce n'est pas une répétition.

- **Mr Moussa Iboun CONTE** : Mr René va répondre à cette première série de questions.
- **Mr René Maurice SYLLA** : c'est vrai que la dernière fois un membre du comité de pilotage à l'occurrence Mr Amadou BAH avait évoqué le problème de la non-participation des Autorités Guinéennes à cette conférence. Le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie a été personnellement convié et il était prêt à répondre à l'invitation, mais au dernier moment, il est tombé malade. C'est un problème de santé quand on est malade surtout la grippe on ne peut pas se rapprocher des gens. Les organisateurs ont donc accepté ses excuses.
- **Mr Alhoussein KABA** : merci beaucoup. Ma question est de savoir si vous avez sollicité d'autres représentativités telles que la Primature. Nous, nous n'avons pas reçu de courrier peut être qu'on aurait pu trouver une représentation.
- **Mr René Maurice SYLLA** : De telles rencontres, c'est l'organisateur qui cible les personnalités supposées plus représentatives. Nous ne pouvons pas aller vers d'autres personnes dont le profil peut ne pas correspondre à leurs attentes. Mr DIABY avait proposé que je le représente mais ils ne m'ont pas pris en charge. Il a fallu Rio Tinto pour me prendre en charge ainsi qu'un autre membre du Comité de pilotage.
- **Mr Alhoussein KABA** : Si Rio Tinto a pu prendre deux personnes en charge, peut être que si le gouvernement était informé il aurait pu aussi prendre en charge quelques personnes. Pour cela, il faut informer les autorités, cela permettra au Gouvernement de prendre des dispositions. Il faut juste informer.
- **Moussa Iboun CONTE** : Nous prenons bonne note pour qu'à l'avenir les Autorités soient informées à temps.
- **Mr Kaba CONDE** : je voudrais rajouter qu'il serait important d'informer aussi l'Autorité diplomatique en place qui peut remplacer ou accompagner les Autorités gouvernementales invitées.
- **Moussa Iboun CONTE** : Tout cela sera pris en compte à l'avenir ce sont des enseignements.

S'il n'y plus de remarque, nous allons approuver ce rapport en l'état.

« Le rapport de mission est donc validé »

Nous disons merci à Mr René Maurice SYLLA et aux autres membres de la délégation de l'ITIE – Guinée.

On va enchaîner avec le second point inscrit à l'ordre du jour qui est : **L'Examen et l'adoption de l'étude sur l'analyse de la mise en œuvre de la divulgation des contrats miniers en République de Guinée**, une étude commandée par la coalition **PCQVP** et réalisée par Docteur Oumar Totiya BARRY.

Docteur BARRY vous avez la parole.

2- Examen et adoption de l'étude sur l'analyse de la mise en œuvre de la divulgation des contrats miniers en République de Guinée

- **Docteur Oumar Totiya BARRY** : Merci Mr CONTE, voici donc la projection de l'étude que j'ai réalisée à la demande de la coalition **PCQVP**.
« Présentation de l'étude »
- **Moussa Iboun CONTE** : Merci Docteur BARRY pour cette belle présentation. Je passe la parole à ceux qui ont des questions à poser sur cette étude. Je vous rappelle que cette étude a été déjà envoyée aux membres du Comité de Pilotage.
- **Mr DIABY** : je voudrais signaler ici la présence de Mr TRAORE Mamadi qui est le Conseiller juridique du Ministre des Mines et de la Géologie et qui s'occupait déjà de la gestion du site des Contrats miniers. Nous avons sollicité sa présence à cette réunion et je pense qu'il peut nous apporter beaucoup d'informations et aussi nous faire des suggestions pour améliorer ce travail. Si d'autres peuvent faire des suggestions on peut les entendre d'abord, après on passera la parole à Mr TRAORE.
- **Mr SOUMAH Abdoulaye** : le fait que certains contrats n'ont pas été publiés c'est parce qu'il y a toute une procédure à respecter qui n'était pas achevée.
- **Mr SOUMAH Mohamed Lamine** : Mr CONTE a dit que l'étude a été envoyée à tous les membres du GMP, mais j'avoue que moi je n'ai rien reçu.
- **Mr CONTE** : Après réaction des membres du Comité de Pilotage, on convient que le document n'a pas été envoyé.
- **Mr Karamoko WAGUE** : J'ai suivi l'exposé avec attention, ce que je voudrais juste dire par rapport aux permis d'exploitation, on a toujours déposé au Secrétariat Général du Gouvernement pour publication dans le journal Officiel,

les contrats, permis et même les conventions. Il y a même quelqu'un qui est désigné spécialement pour cela, Mr Sékouba SYLLA.

- **Mr DIABY** : Il n'a pas dit que ça n'a pas été publié au journal officiel mais c'est la publication sur le site Web. Lors de la Validation nous avons fait recours aux journaux officiels du Secrétariat Général du Gouvernement pour publier sur le site du Secrétariat Exécutif de l'ITIE - Guinée, tous les Titres, permis, contrats, Conventions et tous les décrets.
- **Mr Mamadi TRAORE Conseiller Juridique** : Merci à tous les membres du Comité de Pilotage et merci à Mr BARRY pour ce travail de qualité, un travail riche en informations surtout que c'est une obligation pour nous de les publier avec de bons outils et dans le délai. J'ai des commentaires à faire et des informations à donner. Je suis la personne chargée du monitoring du site des contrats miniers depuis 2017, donc l'ensemble des contrats et conventions ont été publiés avec l'appui de NRGI.

Le principe de divulgation est un principe qui doit être accompagné par des moyens. Vous avez présenté l'ensemble des contrats qui ont été publiés et j'ai bien compris la remarque que ces contrats n'ont pas été catégorisés, il y a plusieurs documents de la même société qui sont là et c'est une situation qui a été soldée dans nos discussions avec NRGI mais la solution n'a pas été trouvée à date parce que le site que nous utilisons regroupe l'ensemble des contrats miniers au niveau de « **ressourcescontracts** » et ce sont tous les pays qui ont souscrit à cette obligation qui ont le même modem donc quand vous allez à « **ressourcescontracts** » Tunis, vous allez avoir le même design idem pour la Guinée aussi.

Vous avez ressorti dans l'étude qu'il y a eu baisse dans la notation de la Guinée. Cela est dû au fait qu'il n'y a pas eu la communication entre le Secrétariat International de l'ITIE et le Ministère des Mines en terme de publication.

A cause des 3 contrats qui n'ont pas été publiés à temps parce qu'il n'y a pas eu de mise à disposition, la Guinée a perdu beaucoup de points parce qu'on n'a pas publié ces 3 documents dans le délai suite aux difficultés techniques qu'on avait au niveau de notre site. C'est ce qui a fait qu'il y a eu baisse de points sur cette notation. Il faut noter que le monitoring du site prend une grande capacité, il faut avoir le personnel, parce que dans d'autres pays on prend beaucoup de

temps pour travailler sur les documents. Il faut savoir ce qu'on doit publier parce qu'on ne publie pas tous les contrats quel que soit leur importance. Les contrats d'amodiation, de cessions d'actifs ou de joint-venture n'ont pas besoin d'être publiés. Il y a tout une procédure à suivre ce qui peut prendre assez de temps.

C'est le lieu de réfléchir sur la mise en place de la politique nationale de publication qui relève de la communication, en expliquant clairement comment on procède à la publication et dans quel délai. Ce temps-là peut être relativement court quand ce sont des instructions qui viennent de l'Autorité mais, lorsque c'est un projet qui est négocié à l'interne ça peut être long. C'est une des raisons pour laquelle on avait baissé de note parce que ces 3 contrats ont été négociés en fin d'année et toute la procédure n'avait pas été achevée.

- **Moussa Iboun CONTE** : Merci Mr TRAORE pour votre intervention. Est-ce qu'il y a des questions ?

- **Mr SOUMAH Mohamed Lamine** : Moi j'ai du mal à comprendre qu'on ne publie pas certains contrats. Dans d'autres pays quand tu vas sur le site des contrats miniers, tous les contrats sont publiés. Il faut informer les citoyens sur tout ce qui se passe c'est leur droit.

- **Mr DIABY** : Je remercie encore Mr BARRY pour sa présentation, aussi remercier Mr TRAORE d'avoir répondu à notre invitation et pour les éléments qu'il vient de nous apporter. Je pense que Mr BARRY va les prendre en compte. Je vous rappelle que lors de l'Atelier tenu à l'hôtel ONOMO dans le cadre de la validation, j'ai indiqué que certains décrets ont été bien mis sur le site de l'ITIE-Guinée. Je voudrais attirer l'attention de Mr BARRY qu'on a maintenant la nouvelle Norme 2023 et le Secrétariat International nous demande de nous référer à la nouvelle Norme, parce que y a certains points que vous avez mentionnés qui sont des éléments de la Norme 2019. Mais il serait bon de savoir si les modifications apportées correspondent à la nouvelle Norme. En ce qui concerne l'accord cadre je vous ai dit que ce n'est pas un contrat minier ni une convention minière.

Je voudrais faire une proposition avec l'accord de la société civile de penser à faire un plan de politique nationale dont on a parlé, un premier draft qui pourrait faire l'objet d'une discussion au niveau de toutes les parties prenantes pour qu'on puisse soumettre quelque chose au Gouvernement, ce qui pourrait être un apport très important à cette étude.

- **Mr TRAORE Mamadi** : Merci beaucoup Mr DIABY, Mr SOUMAH Mohamed Lamine vient de soulever un point sur la publication. A mon niveau il n'y a aucune rétention sur la publication des informations. Je suis un acteur de ce site des contrats miniers depuis 2017

- **Mr Moussa Iboun CONTE** : S'il n'y a pas de suggestions pour améliorer cette étude, nous allons l'adopter en l'état en tenant compte des contributions des uns et des autres.

Quels sont ceux qui approuvent cette étude ?

« L'étude est adoptée à l'unanimité des membres présents »

Y a-t-il des points de divers ?

4- DIVERS :

- **Mr DIABY** : J'ai juste un point. Le Président du Comité de Pilotage a reçu une lettre du Secrétariat International pour nous inviter à la transition vers la Norme 2023. Nous avons eu à préparer un projet de réponse à l'adresse du Directeur Exécutif du Secrétariat International de l'ITIE. Dans cette lettre le président du Comité, en votre nom, a accusé réception de la lettre à la date du 2 août 2023 relative à la transition vers la nouvelle Norme. Il a pris bonne note du contenu de la lettre qu'il va communiquer au Comité et qui l'examinera avec attention. Il a tenu à rassurer que le GMP prendra toutes les dispositions nécessaires en vue de la mise en œuvre des nouvelles dispositions de la Norme 2023. Le GMP de l'ITIE-Guinée est tout à fait ouvert à tout renforcement de capacités et d'assistance technique de la part du Secrétariat International. Nous avons échangé sur le sujet avec le Président de la Chambre des Mines de Guinée qui nous dit qu'il est tout à fait disposé à nous aider à organiser un Atelier de vulgarisation de la nouvelle Norme au mois de septembre 2023. Nous avons demandé à cet effet le concours du Secrétariat International pour qu'un membre vienne sur place pour animer cet Atelier.

- **Mr Moussa Iboun CONTE** : Nous vous informons que le Collège de la société civile va organiser le 24 août 2023, un Atelier sur l'étude portant sur l'outil de diagnostic de la corruption dans le secteur minier ce sera à l'hôtel ONOMO avec l'appui de NRG1. L'étude porte exclusivement sur la bauxite.

Si personne n'a plus rien à dire nous allons suspendre nos travaux dans l'espoir de nous retrouver très prochainement. Merci à tout le monde.

CONCLUSION :

Au terme de ses travaux, le Comité de Pilotage est parvenu aux conclusions suivantes :

- Le Comité a approuvé le Procès-verbal de la réunion du 06 juillet 2023 ;
- Le Comité a approuvé le Rapport de mission de la délégation de l'ITIE – Guinée à la Conférence mondiale de l'ITIE à Dakar ;
- Le Comité, a approuvé l'étude portant **l'étude sur l'analyse de la mise en œuvre de la divulgation des contrats miniers en République de Guinée** dans l'espoir que les observations du Comité seront prises en compte ;
- Le Comité a apprécié l'engagement du Président de la Chambre des mines à appuyer l'ITIE – Guinée pour l'organisation de l'Atelier de vulgarisation de la **Norme ITIE 2023** au mois de **septembre 2023**.

Fait à Conakry, le 25 août 2023

Le Rapporteur



Mamadou DIABY

Le Président



The stamp is circular and contains the text: "Ministère de la Géologie et des Mines", "Le Secrétaire d'Etat", and "Bachir CAMARA".

Bachir CAMARA